

LES CHEVALIERS DU POIGNARD.

ROMAN EMOUVANT PAR XAVIER DE MONTÉPIN.
(Suite.)

VIII.—TAMBOURS ET CORDES.

Les détails dans lesquels nous venons d'entrer au sujet de la façon dont les marins d'Étretat tiraient parti du produit de leur pêche avaient pour but d'expliquer ce qui va suivre.

Un jour, six semaines environ après l'arrivée dans le pays de l'homme à la barbe rousse, quelques pêcheurs, assis et fumant leurs pipes sur les bancs des cabestans qui leur servaient à hisser leurs barques sur la plage, virent l'hôte étrange de la Tour Maudite mettre son canot à la mer, ainsi qu'il le faisait chaque jour et procéder à l'appareillage.

Mais, à leur grande surprise, au lieu de gouverner vers le large, il mit la barre sur l'intérieur même de la baie, et vint en quelques minutes s'échouer sur le galet.

Il sauta hors de la petite embarcation, qu'il tira assez avant sur la grève pour que les lames, en venant mourir au rivage, ne pussent point l'atteindre; il chargea sur ses épaules une grande manne d'osier remplie de poissons et de *roaille* (1) et se dirigea vers le village d'un pas ferme et rapide.

Comme bien on pense, l'étonnement et la curiosité furent au comble.

A ces deux sentiments se joignait un reste de frayeur. Hommes, femmes, enfants se mirent sur leurs portes pour voir passer l'inconnu, qui ne semblait nullement embarrassé de se sentir le point de mire de tant de regards.

Chacun put alors confirmer ou modifier à loisir l'idée juste ou fautive qu'il s'était faite de ce personnage.

L'examen attentif, la minutieuse investigation dont il se trouva l'objet ne lui furent point favorables.

Sa haute taille, ses épaules d'Hercule Farnèse, ses sourcils épais, et surtout la longueur et la couleur de sa barbe, lui donnaient l'air d'un géant farouche, de l'un de ces *Croque-Mitaines* dont on épouvante les petits enfants.

Cependant l'expression de ses yeux était douce et presque bienveillante, et les traits de son visage avaient semble beaux et réguliers, s'ils n'avaient été accompagnés de cette énorme barbe en désordre, qui, disaient les femmes du pays, avait dû être roussie au feu de l'enfer.

L'inconnu, suivant tout droit la rue principale, arriva chez le boulanger.

Il entra; il mit par terre la manne remplie de poissons qu'il portait sur son épaule, et, après l'avoir ouverte, il dit:—Prenez là-dedans ce que vous voulez, et donnez-moi un pain.

Le boulanger n'osa refuser.

Il donna le pain demandé, et prit dans la manne un bar qui pesait dix à douze livres.

L'inconnu remercia et sortit.

Il pratiqua le même système pour des légumes et pour du tabac; il trouva même moyen de se procurer ainsi deux poules maigres à moitié mortes de vieillesse.

Sans doute il était las de ne manger jamais que du biscuit et du poisson, et il voulait goûter un peu de pain frais, des pommes de terre cuites sous la cendre et de volaille bouillie ou rôtie.

Chargé de ces acquisitions, il regagna sa barque dont les pêcheurs, en son absence, avaient examiné avec une superstitieuse admiration les formes élégantes et fines et la surnatuelle légèreté; et, la poussant à la mer d'un coup d'épaule, il retourna à la Tour.

A partir de ce jour, une fois par semaine, et souvent plus, l'inconnu venait au village, afin de s'y munir des objets dont il avait besoin.

Peu à peu on commença à se familiariser, sinon avec lui, du moins avec son aspect.

Personne ne lui adressait la parole, il est vrai, mais aussi personne ne se détournait plus pour éviter de le rencontrer sur son passage.

Il produisait à peu près l'impression d'un reptile qui a causé d'abord une profonde terreur, et qui n'inspire qu'une sorte de répugnance instinctive quand on a cru s'apercevoir qu'il n'avait pas de veuvin.

L'inconnu comprenait à merveille quel était à son égard le sentiment général.

Peut-être souffrait-il de cette muette réprobation; dans tous les cas, il ne faisait quoi que ce fut pour s'y soustraire et pour se gagner la confiance et la sympathie.

Extrêmement taciturne, il n'avait de rapports qu'avec les gens auxquels il proposait quelque échange, et encore ne disait-il alors que le nombre de paroles strictement nécessaires, ne discutant jamais et laissant toujours celui avec qui il traitait libre de terminer l'affaire à sa guise.

Une seule personne dans tout le village ne ressentait, au fond du cœur, aucun éloignement pour l'inconnu.

C'était Alain Poulailleur.

Le mariage du jeune pêcheur avec sa bien-aimée Thémise avait été célébré aux fêtes de Noël, ainsi que nous avons entendu Fabien Vatinel en décider.

Alain, complètement heureux de ce bonheur infini des premières lunes de miel, n'oubliait point que c'était à l'évanouissement de Thémise sur le galet qu'il devait d'avoir su combien il était aimé, et d'avoir trouvé en lui-même la résolution nécessaire pour faire, le soir même, sa demande en mariage.

Or, l'inconnu de la Tour Maudite avait été la cause de cet évanouissement dont nous connaissons les résultats, et Alain lui savait bon gré d'avoir coopéré à son bonheur, quoique d'une manière indirecte et involontaire.

Le jeune pêcheur fit donc quelques avances à l'homme à la barbe rousse; mais ces avances ne furent accueillies qu'avec une réserve et une froideur qui empêchèrent Alain d'aller plus avant.

Exceptez lui, nous le répétons, chacun dans le pays nourrissait, à l'endroit de l'inconnu, un sentiment de répugnance malveillante, qu'un reste de crainte seul empêchait de se traduire en actes hostiles.

Les uns voyaient en lui quelque grand coupable qui, sans aucun doute, avait vendu son âme au démon.

Les autres allaient plus loin et affirmaient encore qu'il devait être, sinon le diable lui-même, du moins quelqu'un de ses très-proches parents.

Avons-nous besoin d'ajouter que tel était l'avis de Denis Coquin?

—Espérez (1) un peu, disait-il,—espérez un peu... vous verrez bien comment tout ça finira... Ah! si notre M. le curé avait voulu... mais il n'a pas voulu... aussi n'en parlons plus!....

(1) Les pêcheurs désignent sous le nom collectif de *roaille* les homards, les tourteaux, les équilles, les salicoques, etc., etc.

(1) Espérez, attendez.

Et il hochait la tête d'une façon significative, et son silence expressif en disait plus long que ses paroles.

Quant à l'abbé Bricourt, quand on lui parlait de l'inconnu, il ne manquait jamais de répondre, avec son évangélique charité:—C'est une pauvre créature, égarée et peut-être aveugle, qui offense Dieu en ne remplissant aucun de ses devoirs religieux, et qui perd son âme!... Plaignons-le, mes enfants, plaignons-le, et prions pour lui!....

Laissons s'écouler un intervalle de quelques mois pendant lesquels il ne se passa rien qui méritât de fixer notre attention et de trouver place en ces pages.

L'union d'Alain et de Thémise s'était montrée féconde.

La jeune femme était devenue grosse aussitôt après son mariage, et au moment où nous reprenons notre récit, on attendait, non plus de jour en jour, mais d'heure en heure, l'instant de la délivrance.

La venue au monde de ce premier-né devait être une grande joie pour Alain et pour la famille de sa femme.

Le repas du baptême serait si splendide, qu'on en parlerait certes longtemps dans Étretat, et Denis Coquin, le parrain choisi par la mère de Thémise, Jeanne Vatinel, qui devait être la marraine, et Denis Coquin, disons-nous, se promettait de se griser ce jour-là plus qu'il ne l'avait fait depuis le jour de ses noces, c'est-à-dire depuis une trentaine d'années environ.

C'était un vendredi matin.

La sage-femme, arrivée des *Loges* tout exprès, venait de déclarer que la journée ne se passerait pas sans amener un heureux accouchement.

—Alors,—dit Alain,—à demain le baptême et le repas. Je vais cueillir mes cordes et lever mes tambours, car il faut que nous ayons du poisson.

Et après avoir embrassé la jeune femme, qui bientôt serait une jeune mère, il se dirigea vers le Perrey.

Quand il arriva sur la plage, il ventait frais. La mer, houleuse et dure, commençait à monter.

—Je n'ai pas de temps à perdre,—pensa le pêcheur en jetant dans la barque une gaffe et des avirons, et en la mettant à flot avec l'aide de deux ou trois autres marins qui se trouvaient là.—Heureusement, sitôt que j'aurai tourné la pointe, le vent sera pour moi et me mènera en moins d'une demi-heure au cap d'Antifer.

—Alain,—dit Tranquille Dragon à notre personnage, au moment où il s'appropriait à sauter dans le canot,—à ta place, moi, je ne sortirais pas aujourd'hui....

—Et pourquoi ça?

—Parce qu'il commence à venturer dur, et que, tout à l'heure, la mer deviendra méchante....

—Bah!—répondit Alain,—il y a point de risque!... La mer, vois-tu, ça me connaît... elle ne voudrait pas me faire de mal... ajouta-t-il mentalement.

Et, poussant un joyeux éclat de rire, il s'élança dans la barque, que d'un vigoureux coup de gaffe il s'éloigna ensuite du rivage.

Puis il saisit les avirons et se mit à *Nager* (1) vigoureusement afin de sortir de la baie, où l'action du vent, contrarié par les falaises, ne lui permettait point de mettre à la voile.

Une fois qu'il eut doublé la pointe de l'Aiguille, il dressa son mat, hissa ses trois petites voiles et, saisissant le gouvernail, il vit sa barque bondir et voler en avant, se cabrant sur la crête des lames comme un cheval cifaré.

En moins d'une demi-heure de cette course furieuse, Alain arriva dans l'endroit où flottaient les *bouées* de ses cordes et de ses tambours.

Il abattit sa voile et tira de l'eau ses outils de pêche, mais non sans peine, car son canot, n'étant plus gouverné, se trouvait pris en travers par de grosses vagues, et dansait et tournoyait de façon à donner le vertige à tout autre qu'à un marin aussi parfaitement aguerri qu'Alain Poulailleur.

La pêche, d'ailleurs, était bonne.

Les tambours regorgaient de tourteaux pesants, aux larges pattes dures comme du marbre, et de homards aux carapaces bleuâtres et fauves.

Plusieurs belles soles, des plies, des carrelets, des limandes, etc... avaient mordu aux hameçons des cordes.

—Allons,—se dit Alain joyeusement,—je crois que le poisson ne manquera pas demain au repas du baptême....

(A continuer.)

(1) *Nager*, Ramer.

VARIÉTÉS.

UN MARI QUI NE REMONTE PAS DE LA CAVE.—Le bohème X.... après avoir roulé toutes les brasseries dont il était une des gloires... absorbantes, a fait une fin: il a pris femme:

Un jour dit le chroniqueur de la *Situation*, je vais le voir à la campagne. On m'avait dit que madame X.... était fort souffrante; je la trouve pâle et défaite, qui remontait péniblement de la cave, une énorme dame-jeanne entre les bras.

—Pourquoi prenez-vous cette peine-là, chère madame? lui demandai-je.

—Il le faut bien... je n'ai personne.

—Et votre mari, qui se porte si bien?

—Que voulez-vous? Quand il descend à la cave, il y reste!

GASCONNAGE.—Deux littérateurs, l'un Toulousain, l'autre né près d'Arles, discutaient sur la chaleur de leurs soleils respectifs.

Le Toulousain avait énoncé je ne sais quoi d'énorme.

—En *Crau*, répondit l'Arlesien, au temps des moissons, il fait plus chaud encore: et quand, ce qui arrive quelquefois, un homme est mordu d'une vipère, sans crier au médecin ni courir au village, tranquillement il se retourne, prend le premier caillou venu, et se cautérise avec.

Brigham Young est atteint d'une maladie de cœur ce n'est pas étonnant.

On dit que le prince Humbert, fils aîné de Victor Emmanuel, n'a pas l'humeur égale et qu'à certains moments il n'est pas facile de l'aborder. La princesse Marguerite elle-même se fait quelquefois rudoyer, et comme elle n'est pas femme à souffrir patiemment, il en résulte des petites scènes assez vives. Il n'y a que la jeune fille de Humbert qui puisse déridier son front, pour lui le prince est toujours gai.

Autrefois, en différents lieux, on punissait de différentes manières ceux que leur conduite ou leur mauvaise foi mettait dans le cas de faire cession misérable. En Italie, on les obligeait

de frapper la terre avec leur derrière. On voit encore, dans la maison de ville de Padoue, la pierre du blâme, *lapis vituperii*, où ceux qui étaient reçus à la cession, disaient à haute voix, en frappant par trois fois cette pierre de la manière susdite: *Je cède mes biens*. En d'autres lieux, le cédant sonnait une cloche. A Lille, celui qui aspirait un bénéfice de cession, sautait au-dessus d'un escabeau et le renversait.

Il y a une veuve en Angleterre à laquelle son mari laisse un revenu de \$250,000 par année; elle n'a que vingt-quatre ans et elle n'a pas d'enfants. Avis aux intéressés.

Un journaliste américain ayant dit que ses ancêtres avaient l'habitude de vivre cent ans, un autre journaliste, son adversaire lui répondit que si ses ancêtres vivaient si vieux, c'est parce que dans ce temps là on ne pendait pas les gens.

On a vu André Canteros, fils de Lambert, habile jurisconsulte de Hollande, interpréter publiquement le droit civil, et canonique à l'âge de dix ans, et répondre sans hésiter à plusieurs questions difficiles qu'on lui proposait. L'empereur le fit venir à Vienne, où il lui promit le titre de docteur et un emploi distingué à la cour.

Marc-Xavier Botroni, né à Messine en 1669, fut reçu docteur en droit en 1684, c'est-à-dire, à quinze ans. Il était tellement né pour apprendre, qu'avant d'être fort avancé en âge, il possédait seize langues différentes.

Anciennement, lorsque, pour prouver son innocence ou la justice de ses prétentions, le duel était en usage, il fallait se présenter devant le juge: il examinait l'affaire, tâchait de découvrir qui avait tort ou raison, et s'il ne pouvait en venir à bout, il ordonnait le combat. Alors l'accusateur et l'accusé déposaient entre ses mains une certaine somme pour indemniser le vainqueur du préjudice qu'il souffrait dans sa personne ou ses armes: c'est de là probablement qu'est dérivé le proverbe: *les bathus paient l'amende*.

Qui répond prie. Il y a apparence que l'origine de celui-là est dans les coutumes, où la caution est solidaire avec le principal obligé, comme celle de Lille.

Tout le monde sait ce que c'est qu'un pilori: le premier qui ait été élevé est celui de Paris, aux halles. Il fut ainsi nommé par corruption de *Puits-Lorry*, parce qu'il y avait autrefois dans ce lieu le puits d'un nommé Lorry.

Deux savants allemands essaient de prouver en ce moment que les Français sont fous. D'après leur système qui consiste à peser les cervelles, ce sont les Prussiens qui l'emportent en sagesse sur tous les autres peuples, parce qu'ils ont les plus grosses cervelles. Il n'est pas besoin de dire que ces deux *originaux* s'en font chanter par les journaux français.

Le nom burlesque de *Maître Aliboron*, que Lafontaine et surtout Voltaire ont rendu fameux, doit son origine au barreau, et si l'on en croit le savant Hues, évêque d'Avranches; voici ce qu'il en dit: "Ce mot me semble avoir été donné par dérision à quelque avocat ignorant, qui, lorsqu'on plaidait en latin, "voulant dire qu'un homme n'était pas recevable dans ses alibis, avait dit: *Nulla habendi est ratio istorum aliborum*, ou "quelque chose de semblable."

Le même auteur attribue aussi au barreau l'origine du mot *galimatias*. "Ce mot, à mon avis, dit-il, a la même naissance qu'*aliboron*, et a été formé dans les plaidoyers qui se faisaient autrefois en latin. Il s'agissait d'un coq appartenant à une des parties, qui se nommait *Mathias*. L'avocat à force de répéter souvent les mots *Gallus* et *Mathias*, se brouilla, au lieu de dire *Gallus Mathias*, dit *Galli Mathias*; ce qui fit donner dans la suite le nom de *galimatias* aux discours embrouillés."

DE LA PENNSYLVANIE.

Lancaster, Pa., juillet 31, 1871.

M. James I. Fellows.—Monsieur: Je suis content de vous informer que ma santé s'améliore en faisant usage de votre Hypophosphite. Un excès de travail de cerveau avait tellement épuisé mon corps que je ne pouvais ni travailler, ni m'amuser, et c'était avec difficulté que je pouvais dormir. J'essayai le repos, l'exercice du corps, différents remèdes, et les médecins les plus en renom et entendis parler, par hasard, de votre sirop, à New-York. J'en achetai trois bouteilles chez Caswell et Hazard; avant cela aucun remède ne m'avait fait de bien. Maintenant, je puis manger avec appétit, bien dormir, bien travailler et je jouis d'une bonne santé; j'ai de bonnes raisons de considérer notre sirop un restaurateur surprenant et puissant de l'intelligence et du système nerveux et conseille d'en faire usage à tous ceux qui ont à faire beaucoup d'ouvrage intellectuel. Vous avez la liberté de faire usage de ceci comme bon vous semble.

Votre dévoué.

JÉRÔME SHENK,
Agent d'assurance.

PLAINTES.—On dit que la plupart des médecins se plaignent beaucoup de la disparition des Rhumes. On va même jusqu'à dire que beaucoup de maladies sont également disparues depuis que la maison F. X. Dubuc offre en vente ses fourrures à des prix si réduits, qui fait que pauvres comme riches se procurent des fourrures nécessaires, et par là se préservent de beaucoup de maladies occasionnées par les froids. C'est au coin des rues Wolfe et Ste Catherine que se vendent ces belles fourrures.

Les annonces de mariages, mariages ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCES.

A Baltic, Conn., le 27 octobre, la dame de M. J. Lachapelle, une fille. Parrain et marraine, Nactaire Lachapelle et Emélie Bruneau.

A Williamstown, Mass., le 23 octobre dernier, Mme N. Charbonneau, un fils.

DECES.

A St. Jérôme, le 3 courant, à l'âge de 2 mois, Pierre-Antoine-Emile, enfant de J. B. Lef. Villeneuve, Eor., N. F.